REPUBLIQUE DE GUINEE



Travail – Justice – Solidarité

MINISTERE DES POSTES DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Conférence de Presse du Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique.

DIABY Moustapha Mamy ------Hotel Kaloum, le 21 janvier 2019

=*=*=*=*=*=*=*=*=

Thème:

Evolution des secteurs des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique en Guinée, de 2011 à 2018.

I. État des lieux, en 2011, du secteur des Postes, des Télécommunications et des TIC.

Après une période de transition qui a pris fin en Décembre 2010, le mois de janvier 2011 marque le début de l'ère de la démocratie tant rêvé par l'ensemble des populations Guinéennes.

Les défis liés au développement des infrastructures et des services publics sont énormes et les moyens très faibles. Seule une approche intelligente permet la mise en place d'une stratégie, des projets et programmes pour répondre aux aspirations des populations, des acteurs du secteur privé pour un développement harmonieux de notre société.

Dans les secteurs des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication, caractérisés par une concurrence nationale et internationale, les principaux défis se résumaient comme suit :

- Une Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications (ARPT) en sureffectif, sans contrat d'objectif, sans instruments normatifs;
- La Société des télécommunications de Guinée (SOTELGUI), en situation de déficit chronique avec des infrastructures obsolètes et sureffectif. A titre d'exemple, la seule entreprise avait plus d'employés que la somme des employés de tous les autres opérateurs (Téléphonie et FAI) réunis. La masse salariale était supérieure au chiffre d'affaire.
- L'Office de la poste Guinéenne (OPG), avec des moyens vétustes, qui ne permettent pas d'assurer des services de qualité et répondre aux enjeux actuels, un sureffectif pour des services limités.
- Un cadre légal et règlementaire décalé des réalités, non attractif ;
- Un taux de couverture du territoire national des réseaux mobile de près de 15%;
- Un taux de pénétration de la téléphonie mobile à 40%;
- Une très mauvaise qualité des interconnexions entre les opérateurs ;
- Un taux de pénétration de l'Internet de 0.4%;
- La fraude généralisée sur les réseaux;

- Un accès aux réseaux internationaux très limité (connexion uniquement par satellite);
- Une contribution du secteur des TIC au trésor public (Impôt, taxe, redevance) très faible :
- Quasi inexistence d'infrastructure large bande à l'échelle nationale.

II. Les grandes réalisations dans le domaine des Postes, des TIC et de l'Economie Numérique, de 2011 à 2018.

1. Réformes institutionnelles

Pour faire face à ces défis, dans un contexte caractérisé par la rareté des ressources, il était nécessaire de faire une politique et une stratégie claires afin de s'assurer de la cohérence des interventions des différents acteurs publics, privés et institutionnels.

Les reformes conduites au cours des 8 dernières années se présentent comme suit :

- ✓ Restructuration de l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications (ARPT), qui est aujourd'hui une référence Africaine et sert d'exemple en termes de capacités techniques et de méthodes de travail.
- ✓ Création d'un opérateur d'infrastructure pour la gestion des ressources du câble sous-marin (GUILAB).
- ✓ Création d'un opérateur d'infrastructure pour la gestion et l'exploitation du Backbone national par fibre optique (SOGEB).
- ✓ Création de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).
- ✓ Création du Conseil national des TIC pour Tous. Cet instrument sert à faire des TIC un instrument d'inclusion, de développement et de bonne gouvernance.
- ✓ Création du Conseil national de l'Agenda Numérique. C'est un instrument de concertation pour une meilleure prise en compte des avis des parties dans l'aménagement numérique du territoire.
- ✓ Restructuration de l'Office de la Poste Guinéenne (OPG).

- ✓ Institutionnalisation de la Semaine Nationale de l'Entreprenariat dans le Numérique.
- ✓ La signature de la Convention collective des secteurs des TIC et des Postes.
- ✓ La création de Guinée-Télécom.

2. Amélioration du cadre légal et réglementaire

- ✓ Transposition des Actes communautaires de la CEDEAO en matière de Télécommunications et des TIC, dans la législation nationale.
- ✓ Adoption et promulgation de la loi relative aux télécommunications et des Technologies de l'Information.
- ✓ Adoption et promulgation de la loi relative à la Cybersécurité et la protection des données à caractère personnel.
- ✓ Adoption et promulgation de la loi relative aux Transactions Electroniques.
- ✓ Adoption et promulgation de la loi sur la réforme du secteur des Postes.
- ✓ Ratification de la Convention Africaine sur la Cybersécurité et la protection des données à caractère personnel (Convention de Malabo).

3. Développement des infrastructures et autres facilités dans le domaine de la téléphonie mobile

3.1. Évolution de la couverture du territoire

En fin 2010 il y a avait moins de 100 localités (préfectures et sous-préfectures) qui étaient couverts par la téléphonie mobile 2G.

En fin 2018 tous les chefs-lieux de préfectures et sous-préfectures sont couverts par la téléphonie mobile de type 2G et 3G.

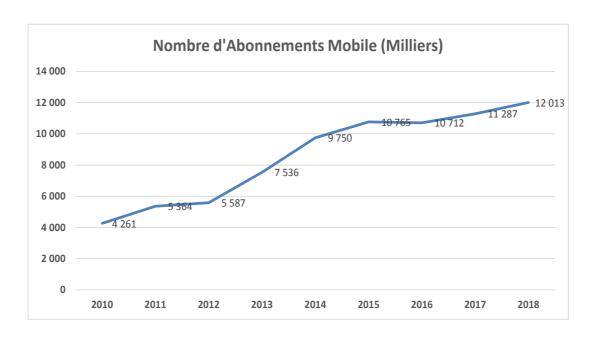
Sur les 3753 quartiers et districts répertoriés, 79% sont couverts par au moins un opérateur de téléphonie mobile.

Le tableau ci-dessous montre la couverture par région administrative.

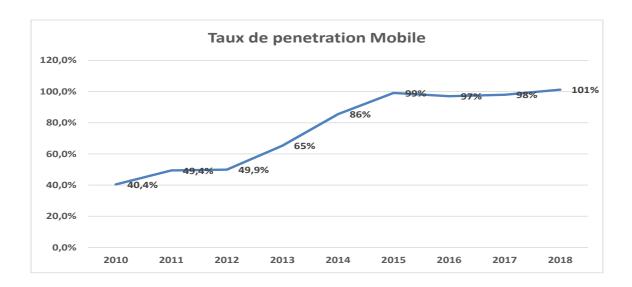
Région	Couvert	Non Couvert	Couvert par endroit	Total à Couvrir
Boké	85%	2%	13%	100%
Conakry	100%	0%	0%	100%
Faranah	66%	19%	15%	100%
Kankan	63%	25%	12%	100%
Kindia	92%	0%	8%	100%
Labe	94%	2%	4%	100%
Mamou	90%	6%	5%	100%
N'zerékoré	70%	10%	19%	100%
Total général	79%	10%	11%	100%

3.2. Évolution du nombre d'abonnés et du taux de pénétration de la téléphonie mobile

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'Abonnements Mobile (Milliers)	4 261	5 364	5 587	7 536	9 750	10 765	10 712	11 287	12 013

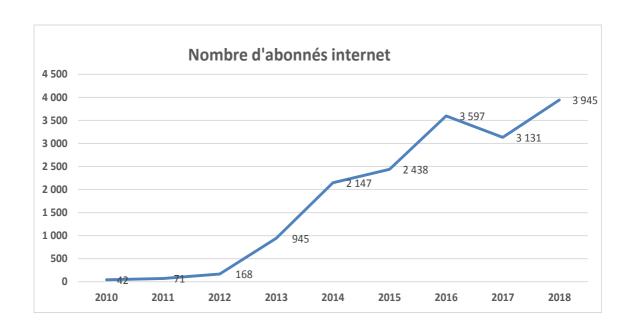


	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de pénétration Mobile	40,4%	49,4%	49,9%	65%	86%	99%	97%	98%	101%

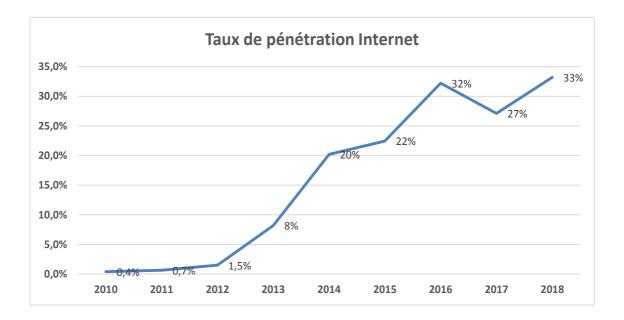


4. Évolution du nombre d'abonnés et taux de pénétration Internet

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'abonnés internet (Milliers)	42	71	168	945	2 147	2 438	3 597	3 131	3 945



	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de pénétration Internet	0,4%	0,7%	1,5%	8%	20%	22%	32%	27%	33%



5. Développement des infrastructures structurantes (Câble sous-marin, Backbone, IxP)

Les investissements publics dans le secteur des TIC ont montré la volonté du gouvernement à contribuer au développement des infrastructures structurantes pour créer un environnement attractif pour les acteurs du secteur privé et institutionnels.

a. Les investissements pour l'atterrissement du câble sous-marin (ACE) et les réformes institutionnelles intelligentes ont favorisé l'accroissement du taux de pénétration de l'Internet tout en réduisant les coûts.

Après les reformes, la Guilab (entreprise qui gère les ressources du câble sous-marin) est devenu une référence qui sert de modèle pour tous les pays Africains. Cette entreprise affiche les meilleurs taux de performance, un taux de croissance annuel de 44% en 2018.

Le débit moyen de la connexion internationale a progressé de 5Kbits/s à 84,70Kbits/s, soit un accroissement de 1694%.

Le prix du gros mensuel d'une connexion de 2Mbps entre Conakry et l'Europe a beaucoup diminué, allant 8000\$ à 1400\$, soit une réduction de 571.42%.

Augmentation de l'usage de l'Internet en Guinée de 50 Mbps à 30Gbps soit une multiplication par 600 en 6 ans



b. La construction et la mise en service d'un Point d'Echange Internet National (IxP) a permis d'interconnecter directement tous les fournisseurs Internet pour réduire les temps de latence et améliorer la qualité. La construction d'un deuxième IxP est en cours de finalisation pour servir redondance.

- c. La construction du Backbone national en cours, sur près de 4500 km, dont la mise en service est prévu cette année, permettra d'accroitre les capacités des opérateurs, améliorer les qualités des services et réduire les coûts. Sur cette infrastructure, 3702 km sont déjà réalisés, soit 93%.
- d. Au regard de la demande croissante en ressources de numérotation par les opérateurs de téléphonie mobile, le plan de numérotation avec 8 chiffres avait atteint ses limites en capacités et n'était plus en phase avec le développement rapide des réseaux et services. En 2013, un nouveau plan à 09 chiffres qui reste largement en tandem avec l'accroissement des besoins des opérateurs et des Fournisseurs d'Accès Internet a été mis en place.

6. Mise en place d'Infrastructures sociales (Initiative présidentielle pour la connexion des écoles/universités et des centres d'autonomisation des femmes).

a. Le président de la république, dans le cadre de la qualification de l'enseignement et l'introduction des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) est engagé à faire construire et équiper deux cents (200) cyber-centres dans les établissements d'enseignement secondaire, supérieur et professionnel.

Ces centres, connectés à l'internet, permettront d'accroitre l'accès au savoir partagé, les échanges entres élèves/étudiants de différents centres, entre apprenants et enseignants et entre les enseignants euxmêmes.

Aujourd'hui, 100 établissements répartis entre l'enseignement général, professionnel et supérieur ont été équipés chacun d'un cyber-école avec 26 ordinateurs, une alimentation autonome et une connexion Internet. Trente-deux (32) autres centres sont en cours d'équipement.

Ce projet fait partie des meilleures initiatives répertoriées par les organisations internationales impliquées dans le développement des TIC et l'inclusion numérique.

b. L'équipement de 10 centres d'autopromotion des femmes et filles (centre informatique) a permis d'améliorer le processus d'apprentissage et accroitre l'ouverture et la visibilité des efforts de cette couche sociale.

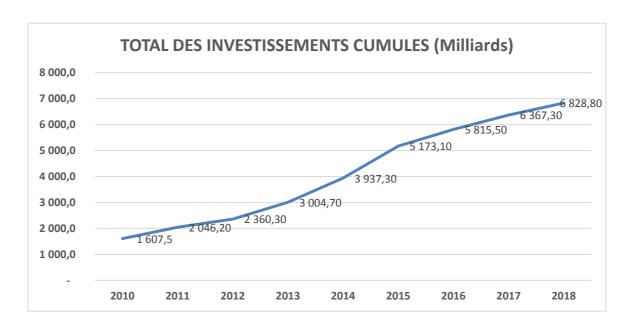
7. Les investissements

Au cours des 8 dernières années, le gouvernement, pour traduire son engagement en faveur du développement du secteur des TIC et de

l'Economie Numérique, a fait des investissements qui se chiffrent à **3073 milliards** de GNF pour la construction du Backbone national par fibre optique, du câble sous-marin (ACE), du Point d'Echange Internet, des Installations sociales, etc.

Les investissements cumulés du secteur privé au cours de la même période se présentent comme suit :

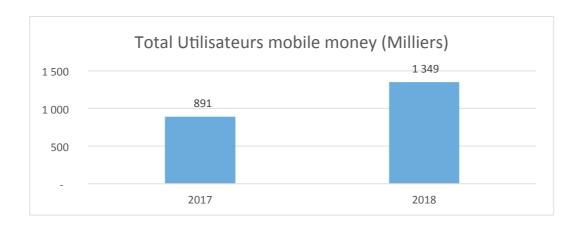
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Total des investissements cumulés (Milliards)	1 607,5	2 046,20	2 360,30	3 004,70	3 937,30	5 173,10	5 815,50	6 367,30	6 828,80



8. Promotion de l'économie numérique.

✓ Développement des services de paiement électroniques (mobile money)

	2017	2018
Total Utilisateurs mobile money (Milliers)	891	1 349



- ✓ Développement des applications pour les secteurs de l'éducation, la santé, l'agriculture, etc.
- ✓ Promotion des Incubateurs et Startups
- ✓ Organisation de la semaine nationale de l'entreprenariat dans le numérique

L'organisation de la semaine nationale de l'entreprenariat dans le numérique a permis de sensibiliser et accompagner les startups et autres créateurs d'applications, d'échanger avec d'autres promoteurs étrangers.

Les trois éditions ont connu un succès international avec une participation progressive et diversifiée.

La troisième édition a enregistré une participation record de plus 3000 personnes et a été retransmise en direct sur les réseaux sociaux.

9. Contribution aux initiatives et programmes internationaux (Smart Africa, UA, UIT, CEDEAO, UPU, etc.)

Depuis 2011, la Guinée participe à tous les débats relatifs au développement des secteurs des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique et les cadres guinéens sont membres de plusieurs de groupes de travail au sein de la CEDEAO, de l'Union Africaine et de l'UIT.

La Guinée a contribué au processus de suppression des charges de roaming avec 6 pays Africains.

Dans le cadre de l'Alliance Smart Africa, la Guinée s'occupe de l'interconnectivité directe des états.

Une première étude, pour l'interconnexion des 27 premiers Etats a été élaborée et validée. Vu le positionnement géographique de la Guinée, la

première de ce projet portera sur l'interconnexion de la Guinée avec ses 6 pays limitrophes.

10. Les emplois

Les performances enregistrées dans les différents secteurs ont permis la création d'emplois en forte progression. Les emplois (direct et indirect) cumulés dans les 8 dernières années sont dans l'ordre de 10.000.

11. Contribution du secteur à l'économie nationale

La contribution du secteur s'apprécie par :

- ✓ Les investissements
- ✓ Les emplois
- ✓ Les impôts et taxes (droit de douanes, TVA, TCT, TARTEL, IS et autres redevances)

12. Défis et Perspectives

- ✓ Mise en œuvre des projets identifiés dans le PNDES (2016-2020) pour 2.260,877 milliards de GNF.
- ✓ Opérationnalisation du backbone national.
- ✓ Installation et opérationnalisation du Data Center.
- ✓ Lancement des services financiers Postaux pour promouvoir l'inclusion financière.
- ✓ Interconnexion directe de la Guinée avec les 6 pays limitrophes.
- ✓ Construction d'un deuxième câble sous-marin.
- ✓ Mise en place du conseil national de protection des données à caractère personnel.
- ✓ Finalisation du processus de négociation pour la contractualisation avec un partenaire pour le lancement des activités de Guinée-Télécom.